

COMPTES RENDUS

Bernard ANDENMATTEN et Brigitte DEGLER-SPENGLER (dir.), *Helvetia sacra* IV/3: *Die Prämonstratenser und Prämonstratenserinnen in der Schweiz*, Bâle, Schwabe, 2002, 591 pages.

Prestigieuse entreprise d'études des institutions ecclésiastiques, *Helvetia sacra* offre ici un volume renfermant les monastères prémontrés du territoire suisse actuel et leurs dépendances. Ces monastères appartiennent, pour la plupart, aux premiers développements de cet ordre de chanoines, né sous l'impulsion de saint Norbert dans l'effervescence réformatrice du début du XII^e siècle. Leur fondateur est allemand et ils doivent leur nom à un monastère situé près de Laon, mais les prémontrés ont eu quelque chose de «suisse» dès l'origine, puisque leurs débuts sont marqués par la personnalité du bienheureux Barthélemy de Grandson, évêque de Laon: il favorisa leurs débuts et joua certainement un rôle dans leur implantation en «Suisse romande». C'est en effet Saint-Martin de Laon, abbaye de sa ville épiscopale qu'il avait confiée au nouvel ordre, qui fonda vers 1130 l'abbaye prémontrée du Lac de Joux. Le Lac fut, durant toute son histoire, en relation avec la famille de Grandson.

La logique «nationale» d'*Helvetia sacra* fait cohabiter dans ce livre des monastères qui n'ont guère eu de rapports dans l'histoire et qui appartenaient à des circonscriptions prémontrées différentes. Il y a les établissements «occidentaux» – le Lac de Joux, Fontaine-André, Bellelay, Humilimont, Gottstatt, etc. – et «orientaux» – Ruti, Coire, etc. –, monastères du XII^e-XIII^e siècle pour l'essentiel. C'est une histoire morte: ils ont disparu soit à la Réforme, soit à la Révolution. Il ne reste qu'un monastère à tout point de vue atypique, celui des sœurs du Tiers-Ordre prémontré de Berg Sion (Notre-Dame de Lorette du Mont-Sion), dans le canton de Saint-Gall, fondé en 1766 seulement.

L'historien ou le lecteur neuchâtelois trouvera surtout dans ce volume une mise au point de l'histoire de Fontaine-André, réalisée par Germain Hausmann (pp. 345-381). Occupé actuellement par des frères des Ecoles chrétiennes, Fontaine-André, au-dessus de la route de Neuchâtel à Hauterive, apparaît comme un domaine aristocratique, mais des vues anciennes le montrent sous une apparence monastique jusque dans les années 1770, date de la démolition de l'église. Fontaine-André a été, jusqu'à la Réforme, le principal monastère neuchâtelois. Du XII^e au XIV^e siècle, on peut le considérer comme un point d'appui à la fois pour la ville de Neuchâtel, alors dans son premier développement, et pour la dynastie locale dans sa période d'affirmation. Relevons en passant que les Neuchâtel seront très attachés aux prémontrés, puisque la branche aînée, les Neuchâtel Nidau, fondera l'abbaye de Gottstatt et l'utilisera comme nécropole (v. p. 388).

La mise au point de l'histoire de Fontaine-André commence par l'examen critique des traditions qui déforment l'histoire des origines de l'abbaye; ce travail de clarification laisse peut-être survivre une légende, celle de la destruction par le feu d'une partie des documents originaux de Fontaine-André, lorsque le grand

incendie de Neuchâtel, en 1714, détruisit le domicile de l'érudit Choupard. On a certes conservé des volumes de notes et de copies de documents de Fontaine-André réalisés par Choupard, et on sait que son domicile a été atteint par les flammes (*Musée neuchâtelois*, 1877, p. 102), mais est-on bien sûr que l'incendie a détruit des documents relatifs à l'abbaye? Cette affirmation – que l'on trouve déjà en 1865 dans l'*Essai historique* de l'abbé Jeunet, p. 13 – rappelle trop, pour être crédible, la fiction de la disparition du manuscrit de la *Chronique du chapitre de Neuchâtel* durant ce même incendie chez le même Choupard, fiction accréditée par le conseiller d'Etat Abraham Pury, qui la composa au milieu du XVIII^e siècle.

Les sources, assez nombreuses – 650 actes environ et quelques volumes de reconnaissances – sont avant tout juridiques, comme c'est d'ordinaire le cas des monastères sécularisés à la Réforme: les manuscrits et documents spirituels n'ont pas été conservés, à l'exception de deux obituaires – répertoires des donations pieuses classées par jour de décès – dont l'intérêt juridique explique peut-être la conservation.

Les sources ont été largement mises à profit. On appréciera entre autres le travail de reconstitution de la liste des abbés de Fontaine-André et de leurs biographies; les listes plus anciennes étant sans grande valeur. De nombreux thèmes sont étudiés avec précision, comme les rapports institutionnels et les relations avec l'extérieur, la localisation du patrimoine ou l'administration de l'hôpital de Morat, dépendance de l'abbaye et origine de la chapelle commémorative de la bataille de 1477.

C'est dans le cadre solidement tracé par *Helvetia sacra* que devra s'inscrire toute nouvelle étude, à commencer par celle des bâtiments, déjà faite pp. 351-352, mais qui pourra bientôt être complétée; en effet, le domaine a été classé monument historique en 2002, et les sondages archéologiques entrepris ont notamment révélé que la grange a des murs romans, ce qui en fait un des plus anciens bâtiments neuchâtelois; par ailleurs, on commence à mieux connaître l'église primitive du monastère, romane: v. Jacques Bujard, «Les églises neuchâteloises à l'aube du Moyen Age», dans *Archéologie suisse*, 25/2 (2002), pp. 58-65. Les obituaires sont importants même pour l'histoire des constructions, comme en témoigne cette notice: *aux ides de mars, anniversaire de Dom Conon de Crostau, chanoine de Soleure, qui nous donna 30 marcs d'argent avec lesquels nous édifiâmes l'aula derrière l'église* (Petit Obituaire, Bibliothèque des Pasteurs, déposé aux Archives de l'Etat de Neuchâtel, carton 12, fol. 89v: *Idibus marcii, obiit dominus Cono de Crostau, canonicus Solodorensis, qui dedit nobis XXX marcas argenti, de quibus edificavimus aulam retro ecclesiam*). Grâce à l'aide de M. Silvan Freddi, des Archives d'Etat de Soleure, il a été possible d'identifier le donateur avec un chanoine de Saint-Ours nommé Kuno von Krauchthal, attesté de 1208 (*Solothurner Urkundenbuch*, t. 1, pp. 153-154: *Cono de Crohtal*) à 1249 (t. 2, p. 25: *Cono de Crostal*), que l'on connaissait déjà comme bienfaiteur de Fontaine-André par une donation de biens à Nugerol, faite en 1249 avec son frère Konrad. Quant à cette *aula* derrière l'église, qu'est-ce donc? *Aula* a trop de sens pour qu'on puisse l'interpréter à coup sûr; *dortoir* serait ici l'un des sens les plus satisfaisants.

S'il ne reste pas grandes traces de la vie spirituelle de Fontaine-André, les obituaires laissent entrevoir tout un petit monde de donateurs gravitant autour de l'abbaye, chanoines et bourgeois de Neuchâtel, familiers ou « confrères » de l'abbaye, convers, etc. Une seule citation suffira à donner une idée de la richesse de cette source: *le 13^e des calendes de juillet, anniversaire de Mermette de Benex, recluse du Fay, de Sibilette sa sœur, d'Etienne Vaucher, donzel de Vautravers, époux de Sibilette, Jeannette leur fille, pour lesquels, pour elle-même et pour ses ancêtres Mermette donna...* (Petit Obituaire fol. 97v: *au 13 des kalendes de juillet obiit Mermeta de Benex, inclusa dou Fay, Sibilleta eius soror, Stephanus Waucherii, domicellus de Valletransversa, maritus dicte Sibillete, Johanetta eorum coniugum filia, pro quibus se ipsa et omnibus antecessoribus suis eadem Mermeta dedit...*). Outre Fontaine-André, qu'elle charge d'entretenir la mémoire familiale, la recluse et, peut-être, son reclusoir (il faudrait enquêter sur ce Fay) concerneraient un précédent volume d'*Helvetia sacra, Die Beguinen und Begarden in der Schweiz*, Bâle 1995, où étaient répertoriés les cas connus de béguines et de reclus, sans que Neuchâtel y apparaisse.

Jean-Daniel MOREROD

Henri DUBOIS, *Charles le Téméraire*, Paris, Fayard, 2004, 544 pages.

Même pour notre histoire régionale, Charles le Téméraire est un personnage de grand intérêt car au XV^e siècle, les comtes de Neuchâtel avaient de nombreuses possessions dans les territoires soumis au duc de Bourgogne et, de plus, ils occupèrent de hautes fonctions à son service: Jean de Fribourg en qualité de maréchal de Bourgogne¹ et Rodolphe de Hochberg comme gouverneur de Luxembourg. Ce dernier étant aussi l'allié de Berne, sa situation devint de plus en plus difficile à mesure que se détérioraient les relations entre Charles le Téméraire et les Suisses. Quant à son fils Philippe, baptisé du prénom de son parrain le duc Philippe le Bon, il abandonna la cause du téméraire pour celle de Louis XI et fut institué par lui maréchal de Bourgogne sitôt après le rattachement du duché à la couronne de France².

Le livre d'Henri Dubois est véritablement une biographie car le principal de l'attention porte sur l'homme au destin exceptionnel et tragique que fut Charles le Téméraire. Ce faisant, l'auteur a évité la facilité, mais aussi le piège, d'écrire

¹ Bertrand SCHNERB, « L'honneur de la maréchaussée », dans *Maréchalat et maréchaux de Bourgogne, des origines à la fin du XV^e siècle*, Brepols, Turnhout, 2000, 268 p.

² Cette période a été principalement étudiée du point de vue neuchâtelois par Eddy BAUER, *Négociation et campagne de Rodolphe de Hochberg (1427?-1487)*, Neuchâtel, 1928, 183 p.; par André BOVET, *Philippe de Hochberg, maréchal de Bourgogne, gouverneur et grand sénéchal de Provence (1454-1503)*, thèse de l'École des chartes soutenue en 1918 dont le texte est déposé aux Archives de l'État de Neuchâtel. Le travail d'André BOVET a été largement utilisé, pour ne pas dire pillé, par Mikhaël HARSGOR, *Recherches sur le personnel du conseil du Roi sous Charles VIII et Louis XII*, Lille-Paris, 1980, 4 vol.; enfin par Gisèle REUTTER, *Le rôle joué par le comte de Neuchâtel dans la politique suisse et dans la politique française à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle*, Histoire diplomatique et militaire, Genève, 1942.

l'histoire d'une époque en se contentant de tisser dans une trame toute faite quelques fils d'une vie. L'explication du rôle personnel de Charles dans le gouvernement et dans l'administration des territoires dépendant de lui, la manière de montrer la tentative de se faire reconnaître un royaume nouveau sur les marches de l'Empire et de parvenir à la couronne impériale sont particulièrement bien analysées.

L'ouvrage commence par un avant-propos qui en une dizaine de pages dégage avec force et clarté les traits fondamentaux de l'Europe occidentale au milieu du XV^e siècle. Très remarquables aussi sont les chapitres qui décrivent l'action de Charles le Téméraire dans l'organisation de sa maison, des finances et de l'armée, comme toutes les pages sur les liens personnels entre le duc et des individus, des familles ou des communautés car le pouvoir du prince repose alors pour beaucoup encore sur la fidélité des personnes et sur la fiabilité des réseaux. Pour réussir à expliquer cela simplement, il faut une longue pratique et une grande maîtrise du métier d'historien.

En plaçant au centre de la compréhension de Charles le Téméraire sa volonté de parvenir à un titre royal et de s'ouvrir la voie vers le couronnement impérial, Henri Dubois donne un autre sens à la rivalité entre Charles le Téméraire et Louis XI. Sous l'influence des *Mémoires* de Philippe de Commines, la lutte entre le roi dompteur des grands féodaux et le vassal rebelle a pris souvent un tel relief que la perspective en a été faussée. C'est encore l'intérêt de cette biographie de mettre l'accent sur les intentions de Charles à l'égard de l'Empire et de sortir d'une perspective trop française.

La postface et la conclusion sont, chacune à sa manière, de limpides synthèses: la postface, de l'action du duc comme homme d'Etat; la conclusion, des raisons objectives de l'échec du grand dessein politique qui a conduit Charles à perdre la claire conscience des réalités et, finalement, à ne plus entendre ses meilleurs conseillers et à avoir l'esprit envahi par un phantasme. Au-delà des enjeux, n'y a-t-il pas une étrange relation entre le «vœu du Paon» de Philippe le Bon et le rêve de rétablir le monde idéal de la chevalerie et le grand dessein de Charles le Téméraire, qui est lui aussi, mais dramatiquement, en décalage avec son temps?

Homme de courage et de guerre avant tout, Charles le Téméraire a été attentif à l'organisation de sa maison, de ses finances et de son armée. Mais il était également un homme de goût, sensible aux arts. C'est avec plaisir que nous aurions lu davantage à ce sujet; et c'est avec intérêt que nous aurions trouvé un chapitre sur la figure du Téméraire dans l'historiographie et sur les diverses appréciations de sa témérité.

Tel qu'il est, le livre d'Henri Dubois est excellent par la qualité de l'information, la prudence dans le jugement et la clarté de l'expression. En un temps où le genre biographique – passant pour surannée il y a un demi-siècle – garantit un succès de librairie même à des livres superficiels, il est bon de lire ce Charles le Téméraire.

Rémy SCHEURER